

CHARTRE DE CHANTIER A FAIBLES NUISANCES

OBJECTIF : Certification BREEAM International New construction 2013, mention GOOD

PROJET : Station d'épuration de Cagnes sur Mer - Marche de conception-realisation-exploitation-maintenance (CREM) relatif à la future station de traitement des eaux usées du SYMISCA

Référentiel: [BREEAM International New construction 2013 SD 5075 6 0.0:2013 Issue Date: 01/06/2013](#)

Accompagnement BREEAM: ILIADÉ ETUDES & MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL						
version	0	1	2			
Date	05/03/2014	10/03/2014	26/26/2014			
Emetteur	Antonin TOUPILLIER	Antonin TOUPILLIER	Antonin TOUPILLIER			
Vérificateur	Antonin TOUPILLIER		Antonin TOUPILLIER			

Objectifs

L'objet du présent document est de détailler les exigences à respecter concernant la gestion du chantier. Ces exigences sont classées en trois parties qui sont trois étapes :

- préparation du chantier;
- chantier;
- livraison du bâtiment.

Ce document est lié au document suivant: ILIADÉ INGENIERIE, 04/03/2014, Plan d'actions Phase Conception et Phase réalisation - certification BREEAM

Pour chaque exigence, il est détaillé les éléments suivants:

- Détail des exigences;
- Porteur: responsable des actions à mener pour répondre aux exigences;
- Délai de mise en oeuvre des actions et périodicité quand il s'agit d'action récurrente;
- Mode de preuve: précise le type de preuve attendu;
- les trois colonnes Preuves, SUIVI et CONFORMITE sont réservées à ILIADÉ INGENIERIE pour le suivi et contrôle du respect des exigences de la présente charte chantier à faibles nuisances.

Les crédits BREEAM visés en lien avec la qualité environnementale du chantier sont les suivants:

- MAN 2 Pratiques de construction responsables: 2 crédits
- MAN 3 Consommation énergétique: 1 crédit
- MAN 3 Consommation d'eau: 1 crédit
- MAN 3 Transport des matériaux de construction et des déchets: 1 crédit
- MAN 3 Achats de bois d'œuvre: 1 crédit
- MAN 3 Gestion du chantier: 1 crédit
- WST 1 Efficacité des ressources de construction: 1 crédit
- WST 1 Réaffectation des ressources destinées à la décharge: 1 crédit
- WST 1 Efficacité des ressources de construction: 2 crédits

A la présente charte de chantier à faibles nuisances, les fichiers Excel / outils de suivi suivants sont associés et sont à utiliser pour répondre aux exigences :

- 01_Liste des compagnons_V00
- 03_Livret de réclamation_V00
- 04_Suivi des (presque) accidents_V00
- 06_Suivi DECHETS_V00
- 07_Suivi des consommations EAU - ENERGIE_V00
- 08_Suivi des livraisons et évacuation des déchets_V00
- 09_MAN 3 gestion du chantier_V00

Responsabilités du suivi et de la mise en œuvre des exigences BREEAM

2 types de responsables sont désignés :

- au niveau du Groupement CREM (Conception - Réalisation - Exploitation - Maintenance)
 - o le Responsable Entreprise (**RE**)
- au niveau de l'assistance à maîtrise d'ouvrage BREEAM
 - o le Responsable AMO (**RAMO**): ILIADÉ INGENIERIE, pôle Etudes & Management environnemental

Au quotidien, le responsable entreprise est en charge de la mise en place et du respect de la charte. Le RAMO intervient ponctuellement pour contrôler que l'application est conforme aux crédits visés du référentiel BREEAM.

Rôle du Responsable Entreprise (RE)

Un RE doit être désigné au sein du groupement CREM, avant la préparation du chantier. Au quotidien, il doit mettre en oeuvre les actions prévues par la présente charte chantier à faibles nuisances et contrôler leur application dans toutes ses activités sur le chantier.

Ses responsabilités sont les suivantes :

- Mettre en oeuvre les actions et respecter les exigences décrites dans le présent document;
- Transmettre les documents décrits dans les exigences du présent document au **RAMO** durant les phases de préparation du chantier, durant les travaux et à leur réception;
- Participer à toutes les réunions relatives à la certification BREEAM, lorsqu'il est convoqué par le **RAMO** ou tout autre intervenant.

Rôle du Responsable AMO (RAMO: ILIADÉ INGENIERIE)

Il vérifie le respect des exigences de la présente charte chantier à faibles nuisances lors de ses visites ponctuelles. Un compte-rendu est rédigé et transmis à toutes les parties prenantes du chantier.

Ses responsabilités sont les suivantes :

- Contrôler que le **RE** fournit les documents exigés dans la présente charte chantier à faibles nuisances, de la préparation à la réception des travaux.
- Contrôler la mise en oeuvre des dispositions prévues par la charte chantier à faibles nuisances.
- Alerter la maîtrise d'ouvrage sur les manquements constatés, à l'aide des comptes-rendus de chantier mais également à l'aide de courriers électroniques spécifiques.

Instructions sur la communication et formalisme des livrables

L'ensemble des livrables exigés dans la présente charte chantier à faibles nuisances sont à fournir exclusivement en version électronique.

Ils sont à envoyer à l'adresse suivante **en précisant dans l'objet ou le corps du mail l'index de(s) exigence(s) auxquelles ils répondent** :
a.toupillier@iliade-ing.com

L'ensemble des livrables doivent respecter les exigences de forme suivantes:

Les fichiers doivent être nommés de la manière suivante:

Auteur_NomSynthétique_AAMMJJ exemple: ILIADÉ_PlanActionsBREEAM_140227

Tous les documents fournis doivent être datés et permettre l'identification de l'auteur

Sur les plans, les éléments suivants doivent systématiquement apparaître:

- l'échelle
- l'auteur
- l'orientation
- titre du document
- s'il y a des annotations manuscrites, il est nécessaire que son auteur s'identifie sur le(s) plan(s) et le(s) signe(nt)

Dans les lettres, les éléments suivants doivent systématiquement apparaître:

- l'auteur (nominatif, exemple: Antonin TOUPILLIER de la société ILIADÉ INGENIERIE)
- l'objet
- la date
- la signature personnelle de l'auteur

Phase Préparation de chantier

Référencement BREEAM des exigences

MAN 2.1	Accès adéquates et sécurisés	MAN 3	Transport des matériaux de construction et des déchets
MAN 2.2	Bon voisinage	MAN 3	Achats de bois d'œuvre
MAN 2.3	Conscience environnementale	MAN 3	Gestion du chantier
MAN 2.4	Environnement de travail sûr et agréable	WST 1	Efficacité des ressources de construction
			Réaffectation des ressources destinées à la décharge
MAN 3	Consommation énergétique	WST 1	Efficacité des ressources de construction
MAN 3	Consommation d'eau	WST 1	

N°	Référence BREEAM	Exigences	Porteur	Délai	Mode de preuve	Preuves (documentaires ou photographiques)	SUIVI (validation/ justification)	Conformité ILIADE INGENIERIE (NC/C)
0		Désigner au sein du groupement CREM la personne ayant la responsabilité de RE	Groupement CREM	20 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Lettre d'engagement / Mail à ILIADE			
MAN 2.1 Accès sûr et adéquat								
1	MAN 2.1.a	Présence d'un des éléments suivants: - parking sur site ou à proximité ou - connexion avec les transports publics à moins de 500 m, desservie selon une fréquence moyenne inférieure à 30 minutes ou - service de navette jusqu'à une connexion importante de transports publics Accès sûr et approprié au chantier, cela implique au minimum : - Cheminements piétons indiqués pourvus de rampes et de panneaux indicateurs. Ils doivent être suffisamment larges pour les fauteuils roulants - Accessibilité de toutes les zones pour les visiteurs malentendants ou malvoyants: fournir une procédure d'accueil pour les PMR avec prise en charge à l'accueil du chantier et numéro d'appel - Tous les dangers du site indiqués à l'entrée du chantier: fournir descriptif signalétique	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan du parking pendant la période de chantier et/ou horaires des transports en commun ou de navettes dédiées			
2	MAN 2.1.b	- Cheminements piétons indiqués pourvus de rampes et de panneaux indicateurs. Ils doivent être suffisamment larges pour les fauteuils roulants - Accessibilité de toutes les zones pour les visiteurs malentendants ou malvoyants: fournir une procédure d'accueil pour les PMR avec prise en charge à l'accueil du chantier et numéro d'appel - Tous les dangers du site indiqués à l'entrée du chantier: fournir descriptif signalétique	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan d'installation du chantier Procédure d'accueil PMR Descriptif signalétique prévue			
3	MAN 2.1.c	Dispositifs de signalisation des entrées(s) / sortie(s) / zone(s) de livraison / voie(s) de circulation	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Descriptif signalétique prévue			
4	MAN 2.1.d	panneaux indicateurs clairs vers l'accueil du site OU tous les visiteurs sont accompagnés jusqu'à l'accueil	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Descriptif signalétique prévue et positionnement des panneaux accueil du chantier			
5	MAN 2.1.e	- boîte aux lettres, située à l'extérieur du chantier	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Descriptif technique et plan pour la localisation			

Phase Préparation de chantier

Référencement BREEAM des exigences

MAN 2.1	Accès adéquates et sécurisés	MAN 3	Transport des matériaux de construction et des déchets
MAN 2.2	Bon voisinage	MAN 3	Achats de bois d'œuvre
MAN 2.3	Conscience environnementale	MAN 3	Gestion du chantier
MAN 2.4	Environnement de travail sûr et agréable	WST 1	Efficacité des ressources de construction
MAN 3	Consommation énergétique	WST 1	Réaffectation des ressources destinées à la décharge
MAN 3	Consommation d'eau	WST 1	Efficacité des ressources de construction

N°	Référence BREEAM	Exigences	Porteur	Délai	Mode de preuve	Preuves (documentaires ou photographiques)	SUIVI (validation/ justification)	Conformité ILIADE INGENIERIE (NC/C)
6	MAN 2.1.f	Lorsqu'il y a des communautés de minorités dans la zone ou travaillant sur le chantier parlant une langue différente, les indications sont aussi affichées dans cette langue	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Rapport sur la vérification de la présence d'une communauté de culture minoritaire dans la zone et les registres du personnel			
7	MAN 2.1.g	Si les plaques de rue existantes sont masquées lors du chantier: - plaques de rue temporaires	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan et/ou descriptif technique			
8	MAN 2.1.h	Si certaines zones du chantier sont temporairement inaccessibles par les moyens de livraison standards, des dispositifs alternatifs doivent être mis en œuvre pour assurer le transport des produits de construction à des horaires où la circulation n'est pas problématique <i>Exemple : véhicules de plus petite taille, grue, point de livraison extérieur, etc.</i>	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan et/ou descriptif technique avec Procédures mises en œuvre sur le site			
MAN 2.2 Bon voisinage								
9	MAN 2.2.a	Envoyer des lettres de présentation du chantier à l'ensemble des riverains à proximité immédiate du site (moins de 150m) Ce courrier doit intégrer un formulaire permettant aux riverains de faire part d'éventuelles réclamations (bruit, propreté, etc.). RMQ : Ce formulaire peut être en ligne si un site Internet a été prévu pour le chantier. Dans ce cas, il faut communiquer l'adresse de ce dernier. Ce courrier doit également préciser les coordonnées du RE (email, téléphone, adresse du chantier). Un engagement doit être pris d'écrire aux voisins à la fin du contrat pour les remercier de leur patience	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Lettres de présentation Courrier ou procédure d'information aux riverains Lettre d'engagement de retour aux voisins			
10	MAN 2.2.b	Fournir un livret d'accueil aux compagnons qui précisent les horaires du chantier et les périodes de travaux bruyants	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	-Livret d'accueil -fichier Excel intitulé: 01_Liste des compagnons_V00			
11	MAN 2.2.c	Les limites du chantier (qui comprennent la totalité des zones affectées par les travaux) sont clairement indiquées, de manière sûre et adaptée à l'environnement : - La couleur des palissades a été choisie en tenant compte de l'environnement. - Les piétons disposent d'un passage approprié, sûr et protégé autour de l'enceinte du chantier. - Il y a des panneaux d'avertissement bien éclairés pour les piétons et usagers de la route. - Les alentours du chantier sont perçus comme ordonnés et propres par le public.	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan d'installation du chantier Descriptifs technique avec couleur palissade; signalétique			
12	MAN 2.2.d	Mise à disposition d'un livret de réclamations à l'accueil du chantier: utiliser le fichier Excel intitulé 03_Livret de réclamation_V00	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Engagement d'utilisation du livret de réclamation			

Phase Préparation de chantier

Référencement BREEAM des exigences

MAN 2.1	Accès adéquates et sécurisés	MAN 3	Transport des matériaux de construction et des déchets
MAN 2.2	Bon voisinage	MAN 3	Achats de bois d'œuvre
MAN 2.3	Conscience environnementale	MAN 3	Gestion du chantier
MAN 2.4	Environnement de travail sûr et agréable	WST 1	Efficacité des ressources de construction
MAN 3	Consommation énergétique	WST 1	Réaffectation des ressources destinées à la décharge
MAN 3	Consommation d'eau	WST 1	Efficacité des ressources de construction

N°	Référence BREEAM	Exigences	Porteur	Délai	Mode de preuve	Preuves (documentaires ou photographiques)	SUIVI (validation/ justification)	Conformité ILIADE INGENIERIE (NC/C)
13	MAN 2.2.e	Mise en place d' un panneau d'affichage indiquant l'état d'avancement du chantier (planning) et les coordonnées du RE	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan et/ou descriptif technique			
14	MAN 2.2.f	Le voisinage est protégé de la lumière	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan et/ou descriptif technique			
15	MAN 2.2.g	Les membres du personnel du chantier sont encouragés à laisser les EPI (équipements de protection individuels) sur le chantier avec la mise place des éléments suivants: - espace cuisine/cantine - douches/lavabos - casiers avec verrous <u>- obligation que les EPI restent sur site</u>	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan et/ou descriptif technique des cantonnements			
16	MAN 2.2.h	Panneau d'affichage indiquant l'interdiction d'utiliser des radios sur le site	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan et descriptif de la signalétique			
MAN 2.3 Conscience environnementale								
17	MAN 2.3.a	Les dispositifs d'éclairage sont directionnels, orientés uniquement en direction du centre du chantier et équipés de « casquettes » qui réduisent toute diffusion de lumière en direction des bâtiments voisins.	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan et/ou descriptif technique			
18	MAN 2.3.b	La base vie doit disposer des dispositifs suivants : - éclairage par tube à ballast électronique - asservissement des éclairages des zones de circulation par détecteur de présence ou minuterie - thermostats programmables pour les appareils de chauffage / refroidissement	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan et/ou descriptif technique des cantonnements			
19	MAN 2.3.d	La base vie est équipée: - de robinets avec bouton poussoir - de robinets avec mousseur	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan et/ou descriptif technique			
21	MAN 2.3.f	Un équipement est disponible en cas de déversement accidentel de carburant, ex.: - contenants étanches - produit absorbant - aires de nettoyage Le personnel connait la procédure de nettoyage et l'emplacement de l'équipement.	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	-Livret d'accueil avec procédure en cas de déversement -fichier Excel intitulé: 01_Liste des compagnons_V00 -fiche technique du produit absorbant			
22	MAN 2.3.g	Prévoir les éléments suivants: - bacs de rétention (pour les produits dangereux) - bacs de décantation (en cas de ruissellement d'eaux chargées) - récupération d'eau (étudier les possibilités de récupérer les eaux de pluie pour le lavage du chantier (cuves, puits de récupération))	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan et/ou descriptif technique			

Phase Préparation de chantier

Référencement BREEAM des exigences

MAN 2.1 Accès adéquates et sécurisés
 MAN 2.2 Bon voisinage
 MAN 2.3 Conscience environnementale
 MAN 2.4 Environnement de travail sûr et agréable

MAN 3 Consommation énergétique
 MAN 3 Consommation d'eau

MAN 3
 MAN 3
 MAN 3
 WST 1

WST 1
 WST 1

Transport des matériaux de construction et des déchets
 Achats de bois d'œuvre
 Gestion du chantier
 Efficacité des ressources de construction
 Réaffectation des ressources destinées à la décharge
 Efficacité des ressources de construction

N°	Référence BREEAM	Exigences	Porteur	Délai	Mode de preuve	Preuves (documentaires ou photographiques)	SUIVI (validation/ justification)	Conformité ILIADE INGENIERIE (NC/C)
23	MAN 2.3.h	Prévoir: - espace de stockage sécurisé et couvert pour les nouveaux matériaux et produits de construction	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan et/ou descriptif technique			
MAN 2.4 Environnement de travail sûr et agréable								
24	MAN 2.4.a	Equipements disponibles sur chantier: - Des toilettes séparées hommes, femmes et personnes handicapées - Des douches fonctionnelles utilisables ET des vestiaires convenables - Des casiers dans les vestiaires - Une zone fumeur dédiée	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan d'installation du chantier			
25	MAN 2.4.b	Prévoir un nettoyage quotidien des zones suivantes: cuisine; bureaux; équipements sanitaires; zone bennes à ordures et zone fumeur dédiée	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Descriptif technique			
26	MAN 2.4.c	Prévoir palissades : les zones privatives du chantier (bureaux, zones autour du réfectoire; toilettes; zone fumeurs si existante...) doivent être occultées pour ne pas être visibles depuis l'extérieur par les riverains	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan d'installation du chantier			
27	MAN 2.4.d	Prévoir la mise à disposition d'EPI propres pour les visiteurs (pour 15 personnes minimum)	RE	16 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Descriptif technique			
28	MAN 2.4.e	Mettre en place des mesures de suivi sur le thème Sécurité, Protection de la Santé : - Formation appropriée pour l'ensemble du personnel, y compris le personnel intérimaire et le personnel étranger, pour comprendre les meilleures pratiques santé et sécurité (S&S) et les informations affichées sur le site. - désigner des secouristes et s'assurer que le chantier comporte un nombre approprié de secouristes et d'équipements de secours: liste à indiquer dans le livret d'accueil	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	- formulaire Excel intitulé: 01_Liste des compagnons_V00.xls - Livret d'accueil avec liste des secouristes			
29	MAN 2.4.f	les coordonnées du poste de police et de l'hôpital (disposant d'un service d'urgences) le plus proche sont indiquées dans le livret d'accueil et affichées dans les zones suivantes: réception du chantier; cantine du chantier et bureau principal du chantier	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Livret d'accueil			
30	MAN 2.4.h	Prévoir les éléments suivants: - voies d'évacuation d'urgence bien identifiées - issues de secours identifiées avec une procédure d'évacuation d'urgence appropriée (incluse dans le livret d'accueil) - exercice d'évacuation d'urgence bi-mensuel	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	- Plan et/ou descriptif technique - Livret d'accueil avec procédure d'évacuation d'urgence			

Phase Préparation de chantier

Référencement BREEAM des exigences

MAN 2.1	Accès adéquates et sécurisés	MAN 3	Transport des matériaux de construction et des déchets
MAN 2.2	Bon voisinage	MAN 3	Achats de bois d'œuvre
MAN 2.3	Conscience environnementale	MAN 3	Gestion du chantier
MAN 2.4	Environnement de travail sûr et agréable	WST 1	Efficacité des ressources de construction
MAN 3	Consommation énergétique	WST 1	Réaffectation des ressources destinées à la décharge
MAN 3	Consommation d'eau	WST 1	Efficacité des ressources de construction

N°	Référence BREEAM	Exigences	Porteur	Délai	Mode de preuve	Preuves (documentaires ou photographiques)	SUIVI (validation/ justification)	Conformité ILIADE INGENIERIE (NC/C)
MAN 3								
MAN 3 Consommation énergétique								
31	MAN 3	Prévoir les compteurs suivants: - compteur général électricité - sous-compteur électricité pour la base vie	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan et/ou descriptif technique			
32	MAN 3	Définir des objectifs, par phase (ex : terrassement, GO, SO) de consommations d'énergie : - pour le chantier, dans sa globalité - pour la base vie RMQ : Ceux-ci peuvent être basés sur les chiffres des consommations réelles de projets antérieurs. => en utilisant le fichier Excel intitulé 07_Suivi des consommations EAU - ENERGIE_V00	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	fichier Excel intitulé 07_Suivi des consommations EAU - ENERGIE_V00 complété pour la partie objectif ENERGIE			
Consommation d'eau								
33	MAN 3	Prévoir les compteurs suivants: - compteur général eau - sous-compteur eau pour la base vie	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Plan et/ou descriptif technique			
34	MAN 3	Définir des objectifs, par phase (ex : terrassement, GO, SO) de consommations d'eau : - pour le chantier, dans sa globalité - pour la base vie RMQ : Ceux-ci doivent être basés sur les chiffres des consommations réelles de projets antérieurs. => en utilisant le fichier Excel intitulé 07_Suivi des consommations EAU - ENERGIE_V00	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	fichier Excel intitulé 07_Suivi des consommations EAU - ENERGIE_V00 complété pour la partie objectif EAU			
Gestion du chantier								
35	MAN 3	L'entreprise générale du projet utilise un Système de management environnemental (SME_ISO 14 001/SMEA certifié par une tierce partie indépendante) qui couvre ses principales opérations	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	-Certificat ISO 14001 ou autre			

Phase Préparation de chantier

Référencement BREEAM des exigences

MAN 2.1	Accès adéquates et sécurisés	MAN 3	Transport des matériaux de construction et des déchets
MAN 2.2	Bon voisinage	MAN 3	Achats de bois d'œuvre
MAN 2.3	Conscience environnementale	MAN 3	Gestion du chantier
MAN 2.4	Environnement de travail sûr et agréable	WST 1	Efficacité des ressources de construction
MAN 3	Consommation énergétique	WST 1	Réaffectation des ressources destinées à la décharge
MAN 3	Consommation d'eau	WST 1	Efficacité des ressources de construction

N°	Référence BREEAM	Exigences	Porteur	Délai	Mode de preuve	Preuves (documentaires ou photographiques)	SUIVI (validation/ justification)	Conformité ILIADE INGENIERIE (NC/C)
Wst 01 Gestion des déchets de construction								
Efficacité des ressources de construction								
36	WST 1.1	Définir des objectifs appropriés en termes de quantité de déchets non-dangereux et dangereux produites sur le site en m3 de déchets pour 100 m ² ou en tonnes de déchets aux 100 m ²	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	-fichier excel intitulé 06_Suivi DECHETS_V00 et complétés pour les lignes estimée et objectif			
37	WST 1.2	Rédiger un Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets (SOGED) présentant notamment les procédures de tri mis en place sur le site et les coordonnées des prestataires d'enlèvement et de traitement des déchets	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	SOGED			
38	WST 1.4	Nommer une personne responsable de la mise en place des éléments WST1.1 à WST1.2	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Lettre d'engagement / Mail à ILIADE			
39	WST 1.5	Pour les travaux de démolition, un audit doit être réalisé et déterminé comment récupérer un maximum de matériaux issus de la démolition pour un usage futur. Il doit couvrir les éléments suivants: - Identification des principaux matériaux de démolition - Applications potentielles et toute question relative à la réutilisation et au recyclage des principaux matériaux de rénovation et démolition	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	Rapport d'audit de démolition	SOCOTEC_Pre-demolitionAudit_120904	5. A waste demolition audit has been carried out by SOCOTEC on the 4th Septembre 2012, before design stage of the water treatment project and demolition of existing buildings. As mentioned in page 2 section 1.1, this audit has been leaded according to the french regulation: order n°2011-610 from 31st may 2011 about diagnosis on waste mangement from building demolition and order from 19th december 2011 about waste diagnosis content. As mentioned in page 3 section 1.2 of the report (refrenceXX), the waste demolition audit covers all existing buildings of the site. A photo is provided in the section 2.1 page 6 where the following existing buildings appear: - warehouse 1 in blue color - warehouse 2 with offices in green color - the housekeeper in red color - cold chambers in cyan color. a. Synthesis of the key demolition materials is presented in page 19 section 3.3. All waste categories are joined in three classes: - common industrial wastes - dangerous wastes - inert wastes. For each category, mass has been estimated. b. Potential applications closed to the site for each waste category are identified in page 18 section 3.2 by a list of treatment suppliers and their processes: 1. recycling and reuse; 2. burning; 3. burial. Conditions of potential reuse on site are presented page 21 and 22 section 4.2.1 and conditions of potential reuse off site are presented page 22 section 4.2.2.	C
40	WST 1.8	Prévoir des bennes de tri pour au moins cinq groupes de déchets différents (voir Annexe 1 du présent document) avec réutilisation et recyclage des déchets ou engager une entreprise extérieure accréditée pour le tri, réutilisation et recyclage en dehors du site	RE	15 jours ouvrés avant Démarrage des travaux	SOGED (Schéma d'organisation et de gestion des déchets) explicitant les mesures prévues			

Phase de chantier

Référencement BREEAM des exigences

MAN 2.1	Accès adéquates et sécurisés	MAN 3	Transport des matériaux de construction et des déchets
MAN 2.2	Bon voisinage	MAN 3	Achats de bois d'œuvre
MAN 2.3	Conscience environnementale	MAN 3	Gestion du chantier
MAN 2.4	Environnement de travail sûr et agréable	WST 1	Efficacité des ressources de construction
MAN 3	Consommation énergétique	WST 1	Réaffectation des ressources destinées à la décharge
MAN 3	Consommation d'eau	WST 1	Efficacité des ressources de construction

N°	Référence BREEAM	Exigences	Porteur	Périodicité / Délai	Mode de preuve	Preuves (documentaires et/ou photographiques)	SUIVI (validation/ justification)	Conformité ILIADÉ (NC/C)
MAN 2.1 Accès sûr et adéquat								
1	MAN 2.1.a	- Vérifier présence d'un des trois éléments suivants: parking sur site ou à proximité; connexion avec les transports publics à moins de 500 m desservie selon une fréquence moyenne inférieure à 30 minutes; service de navette jusqu'à une connexion importante de transports publics -Aucun cheminement n'est « dangereux » sur le site du chantier : éclairage insuffisant, absence de barrières, surfaces irrégulières, etc. - Tous les accès et abords du chantier sont propres et sans traces de boue. - Si nécessaire pour des raisons de sécurité, les palissades et les échafaudages sont éclairés la nuit. - Les échafaudages sont équipés de filets assurant une protection contre les chutes d'objets et une limitation des émissions de poussières.	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
2	MAN 2.1.b	Accès sûr et approprié au chantier, cela implique au minimum : - Cheminements piétons indiqués pourvus de rampes et de panneaux indicateurs. Ils doivent être suffisamment larges pour les fauteuils roulants - Accessibilité de toutes les zones pour les visiteurs malentendants ou malvoyants: Mise en oeuvre d'une procédure d'accueil pour les PMR avec prise en charge à l'accueil du chantier et numéro d'appel - Tous les dangers du site indiqués à l'entrée du chantier	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos Procédure d'accueil PMR			
3	MAN 2.1.c	- dispositifs de signalisation des entrées(s) / sortie(s) / zone(s) de livraison / voie(s) de circulation (clairement identifiable par les visiteurs et les livreurs)	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
4	MAN 2.1.d	-panneaux indicateurs clairs vers l'accueil du site OU tous les visiteurs sont accompagnés jusqu'à l'accueil	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos OU fournir un exemplaire de la procédure d'entrée			
5	MAN 2.1.e	boîte aux lettres, située à l'extérieur du chantier	RE	Pendant toute la phase de chantier	photos du chantier			
6	MAN 2.1.f	Lorsqu'il y a des communautés de minorités dans la zone ou travaillant sur le chantier parlant une langue différente, les indications sont aussi affichées dans cette langue	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
7	MAN 2.1.g	Si les plaques de rue existantes sont masquées lors du chantier: - plaques de rue temporaires	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
8	MAN 2.1.h	Si certaines zones du chantier sont temporairement inaccessibles par les moyens de livraison standards, des dispositifs alternatifs doivent être mis en oeuvre pour assurer le transport des produits de construction à des horaires où la circulation n'est pas problématique Exemple : véhicules de plus petite taille, grue, point de livraison extérieur, etc.	RE	Pendant toute la phase de chantier	-Photos -Procédures mises en oeuvre sur le site			

Phase de chantier

Référencement BREEAM des exigences

MAN 2.1	Accès adéquates et sécurisés	MAN 3	Transport des matériaux de construction et des déchets
MAN 2.2	Bon voisinage	MAN 3	Achats de bois d'œuvre
MAN 2.3	Conscience environnementale	MAN 3	Gestion du chantier
MAN 2.4	Environnement de travail sûr et agréable	WST 1	Efficacité des ressources de construction
MAN 3	Consommation énergétique	WST 1	Réaffectation des ressources destinées à la décharge
MAN 3	Consommation d'eau	WST 1	Efficacité des ressources de construction

N°	Référence BREEAM	Exigences	Porteur	Périodicité / Délai	Mode de preuve	Preuves (documentaires et/ou photographiques)	SUIVI (validation/ justification)	Conformité ILIADÉ (NC/C)
MAN 2.2 Bon voisinage								
9	MAN 2.2.b	- les horaires de travail sur site adapté à la zone - les horaires des activités bruyantes déjà planifiées et une présentation des moyens d'informations mis à disposition par la suite (courrier, panneau d'affichage, site Internet, etc.)	RE	Pendant toute la phase de chantier	vérifier que restrictions sont mises en place, et comment elles sont exécutées			
10	MAN 2.2.c	- Les piétons disposent d'un passage approprié, sûr et protégé autour de l'enceinte du chantier. - Il y a des panneaux d'avertissement bien éclairés pour les piétons et usagers de la route. - Les alentours du chantier sont perçus comme ordonnés et propres par le public	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
11	MAN 2.2.d	Un livret de réclamations est mis à disposition des riverains à l'accueil du chantier. Il est demandé aux riverains d'indiquer : - la date de la réclamation - la date, la nature et la durée des gênes perçues - leurs coordonnées s'ils souhaitent que les mesures prises en conséquence leur soient communiquées => utiliser le fichier Excel intitulé 03_Livret de réclamation_V00 Les réclamations font l'objet d'un suivi quotidien et sont traitées au plus tard une semaine après leur notification. Dans un volet « réponses » du livret de réclamations, les actions mises en œuvre sont enregistrées et numérotées. Le statut des réclamations est indiqué comme traité lorsque c'est le cas, et il est fait référence (n°) aux actions associées. Si demandé par les riverains, les actions mises en œuvre leurs sont communiquées.	RE	Pendant toute la phase de chantier Transmission mensuelle	Vérifier le livret de réclamation et voir la pertinence des réponses données. fichier Excel intitulé 03_Livret de réclamation_V00 complété			
12	MAN 2.2.e	Le panneau d'affichage, indiquant l'état d'avancement du chantier (planning), est mis à jour.	RE	mise à jour mensuellement	Photos			
13	MAN 2.2.f	Le voisinage est protégé de la lumière	RE	à respecter pendant toute la phase de chantier	Photos			
14	MAN 2.2.g	Les éléments prévues pour le personnel sont mis en place et utilisés. Par ex.: - espace cuisine/cantine - douches/lavabos - casiers avec verrous - obligation que les EPI restent sur site	RE	à respecter pendant toute la phase de chantier	Photos			
15	MAN 2.2.h	Panneau d'affichage indiquant l'interdiction d'utiliser des radios sur le site	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			

Phase de chantier

Référencement BREEAM des exigences

MAN 2.1	Accès adéquates et sécurisés	MAN 3	Transport des matériaux de construction et des déchets
MAN 2.2	Bon voisinage	MAN 3	Achats de bois d'œuvre
MAN 2.3	Conscience environnementale	MAN 3	Gestion du chantier
MAN 2.4	Environnement de travail sûr et agréable	WST 1	Efficacité des ressources de construction
MAN 3	Consommation énergétique	WST 1	Réaffectation des ressources destinées à la décharge
MAN 3	Consommation d'eau	WST 1	Efficacité des ressources de construction

N°	Référence BREEAM	Exigences	Porteur	Périodicité / Délai	Mode de preuve	Preuves (documentaires et/ou photographiques)	SUIVI (validation/ justification)	Conformité ILIADÉ (NC/C)
MAN 2.3 Conscience environnementale								
16	MAN 2.3.a	Les dispositifs d'éclairage sont directionnels, orientés uniquement en direction du centre du chantier et équipés de « casquettes » qui réduisent toute diffusion de lumière en direction des bâtiments voisins.	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
17	MAN 2.3.b	La base vie doit disposer des dispositifs suivants : - éclairage par tube à ballast électronique - asservissement des éclairages des zones de circulation par détecteur de présence ou minuterie - thermostats programmables pour les appareils de chauffage / refroidissement	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
18	MAN 2.3.d	La base vie est équipée: - de robinets avec bouton poussoir - de robinets avec mousseur	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
19	MAN 2.3.f	Un équipement est disponible en cas de déversement accidentel de carburant, ex.: - contenants étanches - produit absorbant - aires de nettoyage Le personnel connaît la procédure de nettoyage et l'emplacement de l'équipement	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
20	MAN 2.3.g	Mettre en oeuvre les éléments suivants: - bacs de rétention (pour les produits dangereux) - bacs de décantation (en cas de ruissellement d'eaux chargées) - récupération d'eau (étudier les possibilités de récupérer les eaux de pluie pour le lavage du chantier (cuves, puis de récupération))	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
21	MAN 2.3.h	Mettre en oeuvre: - espace de stockage sécurisé et couvert pour les nouveaux matériaux et produits de construction	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			

Phase de chantier

Référencement BREEAM des exigences			
MAN 2.1	Accès adéquates et sécurisés	MAN 3	Transport des matériaux de construction et des déchets
MAN 2.2	Bon voisinage	MAN 3	Achats de bois d'œuvre
MAN 2.3	Conscience environnementale	MAN 3	Gestion du chantier
MAN 2.4	Environnement de travail sûr et agréable	WST 1	Efficacité des ressources de construction
MAN 3	Consommation énergétique	WST 1	Réaffectation des ressources destinées à la décharge
MAN 3	Consommation d'eau	WST 1	Efficacité des ressources de construction

N°	Référence BREEAM	Exigences	Porteur	Périodicité / Délai	Mode de preuve	Preuves (documentaires et/ou photographiques)	SUIVI (validation/ justification)	Conformité ILIADÉ (NC/C)
MAN 2.4 Environnement de travail sûr et agréable								
22	MAN 2.4.a	Equipements disponibles sur chantier: - Des toilettes séparées hommes, femmes et personnes handicapées - Des douches fonctionnelles utilisables ET des vestiaires convenables - Des casiers dans les vestiaires - Une zone fumeur dédiée	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
23	MAN 2.4.b	Nettoyage quotidien des zones suivantes: cuisine; bureaux; équipements sanitaires; zone bennes à ordures et zone fumeur dédiée	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
24	MAN 2.4.c	les zones privatives du chantier (bureaux, zones autour du réfectoire; toilettes; zone fumeurs si existante...) doivent être occultées pour ne pas être visibles depuis l'extérieur par les riverains	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
25	MAN 2.4.d	Mise à disposition d'EPI propres pour les visiteurs (pour 15 personnes minimum)	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
26	MAN 2.4.e	Mettre en place des mesures de suivi sur le thème Sécurité, Protection de la Santé : - Formation appropriée pour l'ensemble du personnel, y compris le personnel intérimaire et le personnel étranger, pour comprendre les meilleures pratiques santé et sécurité (S&S) et les informations affichées sur le site. - suivi des presque accidents du chantier via le fichier excel intitulé: 04_Suivi des (presque) accidents_V00	RE	Pendant toute la phase de chantier	- Livret d'accueil présentant la politique et les procédures de l'entreprise sur la sécurité et protection de la santé -fichier Excel intitulé: 01_Liste des compagnons_V00 -liste des secouristes et leurs qualifications -fichier Excel intitulé: 04_Suivi des (presque) accidents_V00			
27	MAN 2.4.f	les coordonnées du poste de police et de l'hôpital (disposant d'un service d'urgences) le plus proche sont affichées dans les zones suivantes: réception du chantier; cantine du chantier et bureau principal du chantier	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
28	MAN 2.4.g	Fournir les rapports d'inspection du CSPS	CSPS	Pendant toute la phase de chantier	Rapports d'inspection du CSPS			
29	MAN 2.4.h	Prévoir les éléments suivants: - voies d'évacuation d'urgence bien identifiées - issues de secours identifiées avec une procédure d'évacuation d'urgence appropriée (incluse dans le livret d'accueil)	RE	Pendant toute la phase de chantier	Photos			
30	MAN 2.4.h	Des exercices d'évacuation d'urgence sont menés.	RE	Au moins 1 fois par semestre	-Copie d'une preuve écrite de la procédure d'évacuation en cas d'incendie - Compte rendu d'exercice d'évacuation d'urgence -Photos			

Phase de chantier

Référencement BREEAM des exigences

MAN 2.1	Accès adéquates et sécurisés	MAN 3	Transport des matériaux de construction et des déchets
MAN 2.2	Bon voisinage	MAN 3	Achats de bois d'œuvre
MAN 2.3	Conscience environnementale	MAN 3	Gestion du chantier
MAN 2.4	Environnement de travail sûr et agréable	WST 1	Efficacité des ressources de construction
MAN 3	Consommation énergétique	WST 1	Réaffectation des ressources destinées à la décharge
MAN 3	Consommation d'eau	WST 1	Efficacité des ressources de construction

N°	Référence BREEAM	Exigences	Porteur	Périodicité / Délai	Mode de preuve	Preuves (documentaires et/ou photographiques)	SUIVI (validation/ justification)	Conformité ILIADÉ (NC/C)
MAN 3								
Consommation énergétique								
31	MAN 3	Transmettre le relevé mensuel (avec photos des compteurs) des consommations d'énergie du chantier et de la base vie (cantonnement) au RAMO en utilisant le fichier Excel intitulé 07_Suivi des consommations EAU - ENERGIE_V00 Actualiser, si nécessaire, les objectifs de consommations d'énergie du chantier	RE	Transmission mensuelle	-fichier Excel intitulé 07_Suivi des consommations EAU - ENERGIE_V00 complété pour la partie chantier et cantonnement -Photos des compteurs			
Consommation d'eau								
32	MAN 3	Transmettre le relevé mensuel (avec photos des compteurs)des consommations d'eau du chantier et de la base vie (cantonnement) au RAMO en utilisant le fichier Excel intitulé 07_Suivi des consommations EAU - ENERGIE_V00 Actualiser, si nécessaire, les objectifs de consommations d'énergie du chantier	RE	Transmission mensuelle	-fichier Excel intitulé 07_Suivi des consommations EAU - ENERGIE_V00 complété pour la partie chantier et cantonnement -Photos des compteurs			
Transport des matériaux de construction et des déchets								
33	MAN 3	Un suivi des livraisons de matériaux de construction et des enlèvements de déchets du chantier est assuré au quotidien pendant toute la période de chantier ET permet l'enregistrement des informations suivantes : - Date - Nature du flux: enlèvement de déchets OU livraison de matériaux de construction - Poids de la marchandise - Type de camion (PTAC; motorisation) - les km parcourus pour les livraisons de matériaux OU l'enlèvement des déchets RMQ : - Quand la livraison est spécifique au site, la distance parcourue totale doit être utilisée, autrement dit un aller/retour - Quand la livraison fait partie d'une livraison multi-sites, le chiffre enregistré pour la distance parcourue doit être celui de la distance parcourue depuis le site de la précédente livraison, plus la distance jusqu'au prochain point de livraison.	RE	Transmission mensuelle	suivi du fichier Excel intitulé 08_Suivi des livraisons et évacuation des déchets_V00			
Achats de bois d'œuvre								
34	MAN 3	L'intégralité du bois d'œuvre utilisé pour le projet (ensemble du bois d'œuvre utilisé pour le chantier: bois de coffrage; bois de palissade; bois d'œuvre temporaire) est certifié PEFC ou FSC	RE	Pendant toute la phase de chantier	certificat du/des fournisseur(s) de bois			
Gestion du chantier								
35	MAN 3	Fournir les preuves de mise en œuvre des actions décrites dans le fichier Excel intitulé 09_MAN 3 gestion du chantier_V00	RE	Transmission mensuelle	Fournir les preuves documentaires ou photographiques de la mise en oeuvre des actions décrites ET les intégrer dans l'excel suivant: 09_MAN 3 gestion du chantier_V00			

Phase de chantier

Référencement BREEAM des exigences			
MAN 2.1	Accès adéquates et sécurisés	MAN 3	Transport des matériaux de construction et des déchets
MAN 2.2	Bon voisinage	MAN 3	Achats de bois d'œuvre
MAN 2.3	Conscience environnementale	MAN 3	Gestion du chantier
MAN 2.4	Environnement de travail sûr et agréable	WST 1	Efficacité des ressources de construction
MAN 3	Consommation énergétique	WST 1	Réaffectation des ressources destinées à la décharge
MAN 3	Consommation d'eau	WST 1	Efficacité des ressources de construction

N°	Référence BREEAM	Exigences	Porteur	Périodicité / Délai	Mode de preuve	Preuves (documentaires et/ou photographiques)	SUIVI (validation/ justification)	Conformité ILIADE (NC/C)
Wst 01 Gestion des déchets de construction								
Efficacité des ressources de construction								
33	WST 1.3	Au quotidien, suivre la production de déchets pour chaque groupe de déchet défini dans le fichier excel intitulé 06_Suivi DECHETS_V00, en indiquant : - la masse de déchet produit par semaine - le mode de gestion (réutilisation, recyclage, valorisation, énergie, enfouissement) - le prestataire en charge de la collecte et / ou de l'élimination (nom, adresse, contact mail et téléphonique), et le % de valorisation annoncé par ce dernier	RE	Transmission mensuelle	fichier excel intitulé 06_Suivi DECHETS_V00 complété pour les lignes "réelle"			
Réaffectation des ressources destinées à la décharge								
33	WST 1.9	Tri, réutilisation et recyclage des déchets pour au moins 5 groupes de déchets différents parmi ceux détaillés dans l' Annexe 1 Tableau – 45 du présent document, soit sur le site ou en dehors du site par une entreprise extérieure accréditée - Transmettre au RAMO mensuellement le(s) bilan(s) de la valorisation effectuée par le(s) prestataire(s) de traitement des déchets et la mise à jour du fichier excel intitulé 06_Suivi DECHETS_V00. L'objectif à atteindre pour les déchets non dangereux est un taux de valorisation de 95% (en masse et volume) (déchets de démolition compris)	RE	Pendant toute la phase de chantier Transmission mensuelle	- Bilan(s) de valorisation et recyclage fourni par le(s) prestataire(s) de traitement de déchets avec les bordereaux de suivi des déchets et fichier excel intitulé 06_Suivi DECHETS_V00 -Photos du Tri mis en place			

Phase de réception des travaux

Référencement BREEAM des exigences

MAN 2.1	Accès adéquates et sécurisés	MAN 3	Transport des matériaux de construction et des déchets
MAN 2.2	Bon voisinage	MAN 3	Achats de bois d'œuvre
MAN 2.3	Conscience environnementale	MAN 3	Gestion du chantier
MAN 2.4	Environnement de travail sûr et agréable	WST 1	Efficacité des ressources de construction
MAN 3	Consommation énergétique	WST 1	Réaffectation des ressources destinées à la décharge
MAN 3	Consommation d'eau	WST 1	Efficacité des ressources de construction

N°	Référence BREEAM	Exigences	Porteur	Déla	Mode de preuve	Preuves (documentaires ou photographiques)	SUIVI (validation/ justification)	Conformité ILIADE (NC/C)
1	MAN 2.2.a	Envoyer des lettres de remerciement adressé aux riverains à proximité immédiate du site (dans un rayon de 150 m autour du site de construction)	RE	Au plus tard 2 semaines après la réception des travaux.	Lettres envoyées aux riverains			
2	MAN 2.2.d	Transmettre au RAMO le livret de réclamations à jour de la fin de la réalisation avec les réponses apportées => utiliser le fichier Excel intitulé 03_Livret de réclamation_V00	RE	Au plus tard 2 semaines après la réception des travaux.	fichier Excel intitulé 03_Livret de réclamation_V00 complété avec les réponses apportées			
3	MAN 2.4.e	Fournir les documents suivants à jour de la fin de la réalisation: -fichier Excel intitulé: 01_Liste des compagnons_V00 -liste des secouristes et leurs qualifications -fichier Excel intitulé: 04_Suivi des (presque) accidents_V00	RE	Au plus tard 2 semaines après la réception des travaux.	-fichier Excel intitulé: 01_Liste des compagnons_V00 -liste des secouristes et leurs qualifications -fichier Excel intitulé: 04_Suivi des (presque) accidents_V00			
4	MAN 3	Fournir les documents suivants à jour de la fin de la réalisation: - fichier Excel intitulé: 08_Suivi des livraisons et évacuation des déchets_V00 - fichier Excel intitulé 09_MAN 3 gestion du chantier_V00 - fichier Excel intitulé 07_Suivi des consommations EAU - ENERGIE_V00	RE	Au plus tard 2 semaines après la réception des travaux.	Tous les fichiers excel cités dans les exigences			
5	WST 1	Fournir les documents suivants à jour de la fin de la réalisation: - ensemble des bordereaux de suivi des déchets - fichier excel intitulé 06_Suivi DECHETS_V00 - Bilan(s) de valorisation et recyclage fourni par le(s) prestataire(s) de traitement de déchets	RE	Au plus tard 2 semaines après la réception des travaux.	Documents cités dans exigences Photos du tri réalisé (au moins 5			

ANNEXE 1 - WASTE 1 Efficacité des ressources de construction

Tableau – 45 : Exemples des principaux groupes de déchets

Groupe principal	Exemples
Briques	Briques
Béton	Tuyaux, bordures de trottoir, pavés de dallage, gravats de béton, béton préfabriqué et coulé en place
Isolation	Fibre de verre, laine minérale, plastique expansé
Emballages	Pots de peinture, palettes, carton, enrouleurs de câbles, rubans d'emballage, feuilles de polyéthylène
Bois	Bois tendre, bois dur, panneaux, tels que contreplaqué, aggloméré et MDF
Équipement électrique et électronique	Écrans, réfrigérateurs, éléments de climatisation, équipements d'éclairage électriques et électroniques
Cantine/bureau	Déchets de bureau, déchets de cantine, déchets organiques, par ex. résidus de cuisine
Huiles	Huile hydraulique, huile moteur, huile de graissage
Asphalte et goudron	Bitumes, goudrons de houille, asphalte
Céramique	Carreaux, briques, équipements sanitaires en céramique, etc.
Déblai (entièrement inerte)	Gravats en mélange (mélange de béton, céramique et sols inerts, argiles, pierres, etc.)
Terre végétale	Terre végétale, horizon superficiel
Verre	Verre
Métaux	Radiateurs, câbles, fils, barres, feuilles
Gypse	Plaques de plâtre, revêtements, plâtre, ciment, feuilles de fibrociment, mortier
Plastiques	Tuyaux, gaines, cadres, feuilles non destinées à l'emballage
Meubles	Tables, chaises, bureaux, canapés
Sols	Sols, argiles, sable, gravier, pierre naturelle
Liquides	Peintures, solvants, traitements du bois... non-dangereux
Dangereux	Tel que défini dans la législation nationale (ou dans la Liste des déchets dangereux du catalogue européen des déchets). La conformité doit être établie avec la plus contraignante des définitions.
Revêtements de sol (souples)	Moquette, revêtement vinyle
Éléments architecturaux	Tuiles, briques récupérées, cheminées
Mélanges/ autres	Des efforts doivent être entrepris pour classer les déchets selon les catégories ci-dessus autant que possible.